

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3. et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT, Départ des Correspondances, SERVICE DES POSTES, Arrivée des Correspondances. Includes a calendar grid and postal routes.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un rabaonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 17 Septembre 1864.

BULLETIN

Les nouvelles de l'Algérie, que nous donnons plus loin, font connaître le succès important et décisif que nos troupes viennent de remporter sur les tribus insurgées. Aujourd'hui, en présence de nos colonnes, ces tribus se voient dans l'impossibilité de faire la moindre démonstration, et, sous la protection de notre armée, les populations restent calmes.

Le Pape est rentré à Rome plus tôt qu'on ne s'y attendait. Quelques personnes veulent attribuer le retour précipité de Sa Sainteté à des motifs politiques. — Sa Sainteté a été accueillie par les acclamations d'une foule nombreuse accourue sur son passage.

Les lettres de Rome, du 10, annoncent que le Pape a résolu inopinément d'envoyer Mgr Meglia au Mexique, non comme simple internonce, mais avec la qualité de nonce. Mgr Meglia sera, de plus, nommé archevêque dans le consistoire du 19.

A Naples, l'anniversaire de l'entrée de Garibaldi a été célébré avec éclat. Il y a eu illumination et feu d'artifice. La municipalité a fait des distributions de vivres et des largesses aux œuvres de bienfaisance.

La reine Isabelle a accepté la démission de ses ministres, et a chargé M. Mon de constituer un nouveau cabinet. On pense que M. Pacheco, ministre des affaires étrangères sera maintenu dans la nouvelle combinaison.

On sait que les princes Czartoryski et Radziwill sont impliqués dans un procès de conspiration polonaise. La haute cour de justice de Berlin a décidé que, moyennant caution, ils ne subiraient pas de détention préventive.

A Lisbonne, les élections sont favorables au gouvernement.

Un journal de Vienne dit que les grandes puissances allemandes n'exerceront aucune pression dans l'organisation future des duchés. L'usage de la langue danoise sera maintenu à l'église, à l'école et dans l'administration communale.

L'Empereur du Maroc est parti pour Rabat, à la tête de 40,000 hommes. Il châtiera, en route, les tribus rebelles.

La Patrie annonce que l'empereur Maximilien vient d'accorder la concession de la banque du Mexique, à une société de capitalistes français au nombre desquels se trouvent MM. Hottinguer, Sellier et Marcuard.

Pour le bulletin politique : A LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Madrid, 14 septembre.

La reine a accepté la démission du ministère. M. Mon a été chargé de reconstituer un nouveau cabinet. M. Pacheco conservera le portefeuille des affaires étrangères.

Madrid, 15 septembre.

La crise ministérielle continue. La reine a fait appeler le maréchal O'Donnell.

Berlin, 14 septembre.

La Gazette de la Croix dément l'assertion de la Correspondance générale de Vienne, relative à un projet de voyage de l'empereur d'Autriche à Berlin, pour lequel on aurait fait des préparatifs et qui viendrait d'être abandonné.

La Gazette de la Croix dit que, dans les hautes régions, même à Vienne, il n'a jamais été question d'une visite de l'empereur d'Autriche à Berlin.

Bucarest, 14 septembre.

Les allégations du journal l'Italie, reproduites par des dépêches de Turin, au sujet d'un hongrois renvoyé du sol roumain, sont inexactes. M. Scherthosz a été éloigné par ordre du ministre de l'intérieur.

Berne, 14 septembre.

Le gouvernement cantonal d'Uri, conteste, comme

celui de Luzerne, la compétence du conseil fédéral pour la conclusion du traité de commerce avec la France.

Pour extrait : A. LAYTOU.

ALGÉRIE.

On lit dans le bulletin du Moniteur :

« L'opération du ravitaillement de Djelfa en Algérie s'est opérée heureusement le 1er septembre. Deux colonnes parties, l'une de Boghar et l'autre de Djelfa, ont fait chacune la moitié du chemin. Les troupes, sorties de Boghar, ont remis près d'Aïn Malakoff le convoi qu'elles escortaient aux troupes venues de Djelfa, puis chacun des détachements est revenu à son point de départ. Les contingents ennemis n'ont point fait de tentative sérieuse pour s'opposer à ces mouvements. Des goums assez nombreux ont traillé avec l'arrière-garde, mais aucun homme n'a été atteint. »

« Les tribus insurgées continuent à demeurer presque toutes derrière le Nador. Leurs cavaliers n'ont rien tenté contre le Tell, où les populations restent calmes sous la protection de nos colonnes. »

« Aucun incident nouveau ne s'est produit dans les provinces d'Oran et de Constantine. »

— Nous lisons dans le Moniteur algérien du 8 septembre : « Le général commandant la division d'Oran annonce, par une dépêche télégraphique arrivée à Mascara le 6 septembre, que le mouvement combiné des colonnes du général Martineau et du colonel Pechot dans le Nador, a eu le résultat qu'on en attendait. »

« Les Ouled Sidi Mansour, les marabouts des Ouled Khelif qui avaient amené les contingents ennemis dans le Tell, une fraction des Harrar et la majeure partie des dissidents du cercle d'Ammi-Moussa ont été atteints. Leurs troupeaux, leurs tentes, 400 de leurs femmes sont restés entre les mains des troupes. Près de 500 combattants, réfugiés dans les parties difficiles de la montagne, ont été entourés par nos colonnes et ont succombé. »

« Nos pertes sont insignifiantes, grâce aux mesures prises pour faire concourir aux opérations, malgré les distances et les difficultés de toute nature, des masses considérables. Elles se bornent à 3 hommes tués, dont un tirailleur et 2 cavaliers des Huchem, et à 3 blessés. »

n'aime plus que Paris, partout ailleurs je m'ennuierai.

«... Léonce a reçu des nouvelles de Raoul Balmore. Peut-être aurais-tu lu dans les journaux que notre ami est nommé colonel. Colonel à trente-deux ans ! Et mon mari n'est toujours que capitaine ! Mais Léonce assure qu'il ne donnera pas, même pour les épaulettes de général, la vie charmante qu'il a menée depuis sept ans. Cela me console ; s'il est heureux ainsi, je n'en demande pas davantage. Le plaisir vaut mieux que les honneurs. »

« Pour en revenir au colonel Raoul, il écrit que prochainement nous le reverrons en France. Il espère obtenir un congé d'ici à peu de mois, et ne pas retourner ensuite en Algérie. Qu'en dis-tu ? J'ose croire que ton cœur n'est pas mort au point de ne pas éprouver à cette nouvelle un léger tressaillement, car il va de soi que Toulouse, sa ville natale, aura la première visite de notre bel officier d'Afrique. »

Quelle légèreté ! se dit Valérie en repliant la lettre avec mécontentement. Sur quel ton elle parle de mes regrets, et qu'elle insinuation indélicate et déplacée à propos de M. Balmore ! Bah ! n'y pensons plus, c'est une étourdie.

Et pourtant, en dépit d'elle-même, la jeune veuve songea beaucoup aux lignes qui l'avaient froissée. Elle eut beau chercher à se persuader le contraire, le prochain retour de Raoul ne lui était pas indifférent. Mais lui faisait-il peur ou plaisir ? L'un et l'autre peut-être.

dont un zouave et 2 cavaliers des Sdamas.

« Le général commandant la division d'Oran a dû arriver le 6 septembre à Aïn-Medrisa, d'où il a poussé une reconnaissance de 200 chevaux sur Guetifa, afin de protéger la route que suit, pour ramener ses nombreuses prises, l'agha Si Ahmed Ould Kadhy, dont les goums ont marché avec la colonne du général Martineau. »

Revue des Journaux

LE TEMPS.

Nous ne voudrions pas renouveler, à propos de l'exécution qui vient d'avoir lieu à Foix, le débat sur l'abolition de la peine de mort. C'est aux partisans de la peine de mort que nous nous adressons, et nous leur demandons de nouveau, comme il y a quelques mois, à propos d'une autre exécution, s'il n'est pas temps d'en finir au moins avec le scandale des exécutions publiques. Nous croyons, nous, que la peine de mort n'a aucune efficacité, et l'exemple de l'homme dont la tête a roulé sur l'échafaud de Foix, n'est pas fait pour nous donner tort. Mais nous comprenons que, sur cette grande question, tous les esprits ne soient pas encore unanimes. Ce que nous ne pourrions comprendre, c'est qu'il y eût une voix, une seule, qui osât nier l'abominable horreur et la désastreuse impression du SPECTACLE. Parmi les multitudes accourues à Foix, il y avait certes bien des âmes chancelantes. Pense-t-on qu'elles aient été raffermies parce qu'elles ont vu, par ces indomptables défis jetés jusque sous le couteau à toute justice divine et humaine ? Pense-t-on que chez quelques-uns au moins, l'horreur du crime n'ait pas été éclipée par la hideuse intrépidité du criminel ? Il faudrait peu connaître la nature humaine pour nier, d'une manière générale, la fascination du sang, et en particulier, la funeste contagion de tels exemples. On dira que Latour était un être exceptionnel et monstrueux. Il l'était, soit ; mais il aura des successeurs : il y en aura plusieurs, parce qu'il y en a eu un, que beaucoup ont vu mourir.

Ce qui n'est pas moins compromis que l'intérêt moral et social, c'est la majesté de la justice. Comment peut-on exposer à de tels

CHAPITRE X.

Céline Hérol à M^{me} Maujardin.

« Château de Garves, 10 août 18.. »

« Encore ! » vas-tu t'écrier, chère sœur, car, en vérité, je t'accable de mes lettres. Aussi, pourquoi me demander de t'écrire souvent ? Tu devais bien savoir que j'abuserais de la permission. Quand nous sommes séparées, Marie et moi, je lui écris presque tous les jours. Me voilà chez sa tante, avec elle, nous causons ensemble à toute heure, c'est donc toi que je prends pour victime de ma manie épistolaire. Elle ne l'a jamais possédée, toi, Valérie, cette démancheaison de noircir du papier. Moi, je suis une bavarde, j'ai besoin de dire à quelqu'un ce que je pense, ce que je sens, ce qui m'arrive et ce qui me frappe. Quand je suis seule — comme en ce moment où Marie et M^{me} Vailly sont elles-mêmes à leurs pupitres — il faut que j'écrive. Gare à l'amie qui commet l'imprudience de me dire : « Une lettre de toi sera toujours la bienvenue. » Je la prends au mot, et qu'elle subisse mes confidences !

Avec toi, je babillerais du matin au soir, et quand M^{me} Vailly m'a dit tout à l'heure qu'elle allait t'écrire je n'ai pu résister à l'envie de joindre une lettre à la sienne. Au moins, ma bonne Valérie, ne l'avis pas de refuser son invitation. C'est pour le 15, pour la fête de Marie ; il n'y aura que quelques intimes. Notre père y viendra et restera quelques jours, puis, si cela te convient, nous repartirons tous ensemble. Je t'assure qu'un refus blesserait beaucoup M^{me} Vailly. N'es-tu pas l'amie d'enfance de sa Claire chérie, dont elle a si grand regret d'être séparée ! Et puis, elle et sa nièce sont si bonnes, si prévenantes et si charmantes pour moi, que si tu aimes un peu la petite sœur

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 septembre 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

13

CHAPITRE IX.

(Suite).

On pleurait, on sanglotait autour de ce groupe. Valérie seule n'avait point de larmes. Les grandes douleurs n'en ont pas dans le premier moment ; c'est une commotion violente qui vous étourdit, qui vous brise, ou qui vous exalte et vous surexcite. Vous souffrez, vous sentez bien que vous souffrez même beaucoup, mais sans pouvoir vous rendre compte de la nature de votre souffrance. Les pleurs, qui l'adoucissent, n'arrivent que plus tard, avec les souvenirs, avec les regrets et la mélancolie, avec la conscience du vide affreux que laisse autour de vous l'absence de la personne aimée.

Comme la plupart des douleurs vraies, celle de Valérie fut simple et digne. Pas de cris, pas d'explosions de désespoir, nulles scènes, nul étalage.

La reproduction est interdite.

hasards la tragique horreur de l'expiation suprême ? Si l'échafaud ne doit pas disparaître encore, qu'il cesse au moins d'être le plus hideux des théâtres et le plus atroce des spectacles gratuits ; qu'il ne soit plus un piédestal pour le criminel, et le sanglant attrait d'une indécente et brutale curiosité. Ce qui doit l'entourer, s'il doit subsister, ce n'est ni une foule ameutée, ni une solitude qui achèverait de le condamner : ce sont quelques citoyens, tirés au sort dans des catégories données, ou de préférence parmi les jurés, et à qui soit imposée la grave mission d'être les témoins de la loi. C'est ainsi que les choses se passent aux Etats-Unis, et nous ne voyons pas qu'elles puissent désormais se passer autrement.

A. NEFFTZER.

MONITEUR.

On écrit de New-York, le 30 août, au *Moniteur* :

La liste des candidats à la présidence des Etats-Unis vient de se réduire d'un nom. Quelques républicains de Boston ayant écrit au général Frémont pour lui demander de se retirer de la lice électorale, M. Frémont s'est empressé de répondre qu'il était prêt à donner cette preuve d'abnégation, afin d'assurer l'union de son parti. M. Frémont a saisi cette occasion d'exprimer ses idées sur la situation. On se rappelle qu'il avait déjà répudié la mesure de confiscation appliquée aux territoires du Sud ; cette fois il a fait un pas de plus et il a déclaré qu'il lui semblait juste d'indemniser les propriétaires d'esclaves ayant gardé une sorte de neutralité dans la guerre actuelle.

LE CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* fait remarquer, sous la signature de M. Marie Martin, et à l'occasion des rapports que contenait hier, le *Moniteur*, l'un du ministre de l'instruction publique, l'autre de M. Dumas, sur les concours relatifs aux applications les plus utiles de la pile de Volta, que rarement les sciences auront été aussi favorisées, et les savants aussi honorés que sous le règne de Napoléon III. Ce sera, dans l'histoire, un des titres les plus glorieux du second empire d'avoir stimulé les triomphes pacifiques de la science aussi bien que d'avoir porté plus haut que jamais la grandeur politique de la France.

JOURNAL DES DÉBATS.

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la signature de M. Camus.

Le sort des Etats-Unis ne dépend pas, comme on semble le croire, de la réélection de M. Lincoln. Le général Mac-Clellan fut-il nommé, le jour serait encore loin où le Nord se résignerait à accepter tranquillement la scission.

Et qui ne sent que le parti Mac-Clellan après avoir ouvert une voie plus facile aux séparatistes pour les ramener dans le giron de la république, sera obligé de les combattre avec d'autant plus d'acharnement et d'apreté s'ils refusent de s'engager sur le chemin de la conciliation où on les aura solennellement conviés ?

LA FRANCE.

Nous empruntons au *Journal la France* les considérations suivantes sur l'Algérie et qu'il juge d'autant plus opportunes, que le maréchal Mac-Mahon est appelé à ouvrir une nouvelle ère pour notre grande colonie africaine :
Le régime militaire effraye les émigrants

européens, écrit M. Renault ; il faut vaincre ce sentiment par un large système de libéralisme intelligent et même de libéralité qui attire, par des bienfaits réels, ceux que l'étiquette du gouvernement pourrait repousser.

Offrir de grands avantages aux émigrants, mettre la terre à leur disposition ; diminuer en leur faveur les formalités et les lenteurs administratives ; imiter les pratiques qui ont élevé si haut la puissance coloniale des Etats-Unis ; faire au capital des conditions lucratives qui le séduisent ; ce sont là des moyens d'action qui sont indépendants de la forme des gouvernements, et que tous peuvent employer avec un succès égal.

Quant aux Arabes, on nous permettra de croire que ce qui entretient et perpétue leur fanatisme, c'est leur organisation. Ils sont encore un peuple, une société séparée de la nôtre, un camp et une armée disciplinée pour le combat. Nous les avons laissés dans les mains de leurs chefs, de leurs marabouts, de leurs aghas, de tous ces pouvoirs féodaux qui dominent la tribu sans contrepoids et sans contrôle. Il faut désormais les attirer à nous, les fonder, s'il est possible, dans l'unité de la colonie. Les Arabes sont les meilleurs colons, le jour où ils auront adopté les améliorations agricoles que la science moderne a découvertes, ils donneront à l'Algérie une puissance de production extraordinaire. Mais il importe avant tout de les rendre à eux-mêmes.

Pour cela, il n'y a qu'un moyen : désagréger la tribu, détruire l'autorité des chefs indigènes, constituer chez les Arabes la propriété privée sur les ruines de la propriété collective et surtout les faire administrer par des autorités françaises, militaires ou civiles, peu importe. Ce système, énergiquement appliqué, pacifiera l'Algérie bien mieux que par les armes, car ce sera par la civilisation, par le progrès, par la similitude des intérêts, d'où naît tôt ou tard la similitude des mœurs.

LA PATRIE.

On lit dans la *Patrie*, sous la signature de M. de Lauzières :

Un jour viendra où quelque soit le moyen qui devra la compléter, la diplomatie ou le sort des batailles, l'Italie sera libre des Alpes à l'Adriatique, la cour de Vienne alors seulement alors, sera amenée à reconnaître le royaume d'Italie.

Jusqu'à là, la reconnaissance, par l'Autriche, sans cesse préoccupée du soin de garder ses provinces vénitiennes et de s'y fortifier, cette reconnaissance de l'Italie, non moins constamment préoccupée du besoin de reprendre ses provinces qui lui appartiennent par droit de nationalité, serait inutile et dérisoire.

L'OPINION NATIONALE.

L'Opinion nationale se prononce contre l'occupation restreinte en Cochinchine : L'occupation restreinte, ajoute M. Bonneau, est une utopie. Nous en avons fait l'expérience en Algérie, comme les Anglais dans l'Inde. La sécurité de la côte exige la sécurité de l'intérieur, et ce que nous céderons à Tu-Duc, nous ne pourrions le lâcher que pour nous imposer la tâche laborieuse de le reprendre plus tard la baïonnette en avant.

Pour extrait : A. LAYTON.

La politique adoptée par le gouvernement de Napoléon III dans la question mexicaine et les événements qui en ont été la conséquence,

ont créé entre la France et le Mexique, une solidarité d'intérêts multiples que le temps ne peut que rendre de plus en plus appréciable. Aussi l'opinion publique suit-elle, avec sollicitude, le développement du nouvel ordre de choses inauguré par l'avènement au trône de Maximilien I^{er}.

Rallier au gouvernement impérial, tous les membres de la grande famille mexicaine qui, animés d'un sincère attachement pour leur pays, se préoccupent non de la satisfaction de leurs vœux ambitieux, mais de l'avenir de la patrie, telle était la première partie du programme de l'Empereur. Il y avait là à continuer une œuvre de conciliation commencée par nous, et nous constatons avec bonheur que les actes de Maximilien tendent constamment à opérer autour de lui le rapprochement des esprits. C'est ainsi que le gouvernement impérial, lisons-nous dans la correspondance que publie le *Moniteur* à la date de Mexico, 11 août 1864, vient d'ordonner à tous les fonctionnaires de n'inquiéter personne pour cause d'opinion politique et de s'abstenir, dans les actes officiels, de toute qualification blessante pour les adversaires du nouvel ordre de choses.

Une mesure non moins importante en ce sens qu'elle témoigne non-seulement de la générosité de l'Empereur, mais encore de ses sentiments libéraux en matière d'institutions sociales, est la remise des avertissements aux journaux et l'abolition de la censure préalable pour les feuilles publiques. Chacun, dit Maximilien I^{er}, dans sa lettre au ministre d'Etat, en date du 7 août, pourra émettre librement ses opinions sur les actes officiels et en signaler les inconvénients, mais sans provoquer la désobéissance et en observant le respect dû à l'autorité. Il nous suffit de pouvoir indiquer ces mesures, pour être autorisés à dire que la constitution mexicaine qui sera décrétée après l'enquête qui se poursuit au sein des différentes commissions instituées par Maximilien, sera en harmonie avec les principes qui régissent en Europe les gouvernements constitutionnels.

Nous apprenons que le nouvel Empereur, qui naguère se livrait dans le silence du cabinet à l'étude de toutes les questions dont la solution importe à l'avenir politique et administratif du Mexique, vient de quitter la capitale pour visiter quelques provinces de l'intérieur. Cette démarche témoigne tout à la fois de la ferme volonté du monarque d'étudier à fond les besoins, les ressources du pays qu'il gouverne et des progrès de la pacification qui, commencée par nos armes, s'achèvera par un ensemble d'organisation vivifiante et modératrice. Le règne de Maximilien date de trois mois à peine, et déjà il justifie les espérances de l'Europe et de la nation qui lui confia ses destinées !
HAVAS.

DU RÈGLEMENT SUR LE SORT FAIT AUX PAYSANS RUSSES

Le *Journal de St-Petersbourg* publie un règlement sur le sort fait aux paysans russes. L'article II est ainsi conçu :

« Ce que l'on appelle jusqu'à présent hommes libres se divise en deux catégories. A la première appartiennent ceux qui, depuis le 20 novembre 1857, étaient passés de la classe des serfs ou des paysans temporairement obligés dans celle des hommes libres ; à la 2^e, tous les hommes libres, c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent à cette classe, ou qui y étaient passés antérieurement au 20 novembre 1857. »

Suivent les autres articles définissant les

conditions sociales afférentes à l'une et à l'autre catégories.

Notre intention est de dire un mot non pas du règlement lui-même, mais de sa rédaction et de son esprit.

Si le *Moniteur*, auquel nous empruntons la citation précédente, donne une traduction très littérale, comme nous n'en doutons pas, nous sommes surpris et vivement affectés du style étrange du gouvernement russe. « Ce que l'on appelle jusqu'à présent hommes libres... » Voilà un ton singulièrement méprisant et ironique ! Est-ce en de pareils termes que l'on parle à des hommes ? Et que veut dire ce *jusqu'à présent* ? Est-ce une restriction apportée à l'épithète de *libres* décernée par l'opinion publique ?

D'ailleurs la division de ces hommes prétendus libres en deux catégories, impliquant une différence de droits en plus et en moins, fait de ce règlement la consécration de la grande iniquité sociale, à savoir l'existence de classes d'hommes officiellement séparés au sein d'une nation. Dans une grande propriété, il y a des chevaux de luxe, des levriers fluets, des bœufs, des moutons ; chaque espèce est groupée à part et parquée dans un enclos spécial. C'est ainsi qu'il en est de l'homme dans l'empire de toutes les Russies. Parmi l'espèce humaine, on trouve moyen d'établir plusieurs classes et de décréter l'inégalité sociale. Et pourtant, il y a déjà soixante-quinze ans que l'assemblée constituante votait par acclamation cet article I^{er} de la fameuse *Déclaration des Droits* : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »

Quelle dérision ! C'est ce peuple encore taillable et corvéable à merci, ce peuple que les études sérieuses de voyageurs modernes nous montrent crouissant dans une ignorance absolue, sans retenue ni moralité, courbant le front sous un despotisme qu'il vénère, incapable même de conquérir sa liberté par son travail. C'est ce peuple que Pierre institua l'exécuteur de ses volontés testamentaires, ce peuple qu'il chargea de subjurer et de régénérer l'Europe. Régénération bizarre avec de tels éléments ! Il faut, pour régénérer, des germes féconds. Le despotisme étouffe et ne fait rien éclore. Témoin la Pologne.

Le czar Pierre a fait un rêve des plus chimériques. Il est venu un siècle trop tôt, ce czar Pierre qui fut surnommé le Grand.

Quelques cent ans plus tard, Pierre-le-Grand, puisqu'il faut l'appeler par son nom, aurait fait quelques réflexions sur cette simple date de 1789 : il y aurait vu que le panslavisme n'est pas le dernier mot du progrès, qu'il est une autre puissance plus forte que le soldat et le diplomate russes, et qu'il est temps pour la Russie de songer à sa régénération sans s'occuper de celle des autres. (Moniteur du Cantal)

Chronique locale.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

(Moniteur du 17 septembre.) Jugements préparatoires et fin de déclarations d'absence.

Les personnes qui ont l'intention de souscrire en faveur des incendiés de Limoges, ne doivent pas retarder d'apporter leur offrande. Les jours paraissent longs à ceux qui sont dans le malheur. On ne

qui t'aime tant, tu ménageras leur susceptibilité pour me faire plaisir.

« D'ailleurs, Garves est si beau, et la bonne dame si fière d'avoir acheté ce vieux château seigneurial — ou, par parenthèse, elle semble un peu dépaylée, avec ses manières bourgeoises. — Mais qu'importe ? Viens voir ce parc grandiose, ces vieux arbres, ces bois, ces larges allées couvertes où il fait frais et à demi-sombre en plein midi. Aussi comme je me promène ! Tu connais Marie et son respect inviolable pour la blancheur mate de son teint. Tu t'imagines donc sans peine qu'elle ne l'expose guère aux injures de l'air brûlant du mois d'août. Moi qui suis plus brave et moins soucieuse de ma fraîcheur, je m'en vais toute seule à travers le parc quand la fantaisie m'en prend. Je reviens parfois un peu rouge un peu échauffée, et Marie m'avertit d'un ton maternel que des joues colorées et un front bruni donnent un air commun. Entre nous cependant — soit dit sans méchanceté — je crois qu'elle serait fâchée de me voir plus soignée. Elle n'aime pas qu'on l'éclipse, et la pauvre fille, à part son teint éblouissant... »

« Halte-là, Mademoiselle ! Ne soyez pas mauvaise langue. Si Marie n'est pas belle, elle est aimable, ce qui vaut mieux. Vous croyez-vous donc fort jolie, vous qui parlez des autres ? »

« Où en étais-je ? Je l'entretenais, je crois, de mes promenades solitaires. Elles se passent toujours de la façon la plus paisible et la plus prosaïque du monde. Hier pourtant j'ai fait une rencontre, fâcheuse d'abord, en ce qu'elle m'a un peu effrayée, et très-agréable ensuite. Je parcourais une partie boisée du parc,

d'un aspect assez sauvage, où les arbres et les plantes croissent à l'aventure comme dans une forêt. Elle est tapissée d'une profusion de ces petites fleurs inconnues ou délaiguées que tant de gens foulent aux pieds sans les voir, mais dont je suis folle, quant à moi. J'en avais cueilli plein mes mains et plein mon chapeau rond, suspendu à mon bras par ses brides vertes, et je retournais au château pour aller les disposer en corbeille, lorsque, au détour d'un sentier je me trouve face à face avec un inconnu.

« Je marchais vite et je chantais. A sa vue, je m'arrêtai et je me tus. Il s'arrêta aussi ; je n'osais ni avancer, ni reculer, ni lever les yeux. Dans mon embarras, je laissai tomber mes fleurs, qui s'éparpillèrent sur la mousse du chemin. Il se baissa vivement pour les ramasser.

« Ne prenez pas la peine... » balbutiai-je. Je devais avoir l'air fort gauche et fort sotté, et je sentais une rougeur brûlante me monter au visage.

« Vous aimez les fleurs, sans doute, Mademoiselle, puisque vous en faites une si abondante moisson ? répliqua-t-il en souriant.

« — Oh ! oui, Monsieur, beaucoup.

« — Alors, ramassons-les, reprit-il en s'agenouillant, à moins qu'elles ne vous plaisent qu'un instant et que vous n'en soyez déjà fatiguée.

« — Non, non, je ne suis pas si capricieuse ! » m'écriai-je.

« Il sourit encore ; était-ce de la vivacité de ma réponse ? Puis il m'offrit les fleurs, et ne se releva pas qu'elles n'eussent passé de sa main dans la mienne. Je remarquai qu'il avait au moins la trentaine,

qu'il était grand, très-basane, que ses cheveux étaient bruns et sa figure belle. J'avais comme un vague souvenir de l'avoir déjà vu autrefois.

« Il me demanda si Mme Vailly était chez elle, et nous nous mîmes à marcher côte à côte vers le château, sans dire grand-chose d'abord. Je sentais bien qu'il m'observait et quand par hasard je lançais un regard furtif de son côté, je surpris le sien fixé sur moi avec une attention curieuse. Qu'avais-je donc de si extraordinaire ? Mes cheveux dérangés par le vent et mes boucles allongées par la chaleur jusque sur ma poitrine ? Car ma toilette était toute simple ; je portais cette robe de mousseline d'un vert tendre que tu m'as donnée et qui m'habille si bien ; et rien de plus, ni châle ni écharpe, pas d'autre ornement qu'une ceinture de même couleur. Il me dit je ne sais plus à quel propos, qu'avec cette étoffe vaporuse et cette nuance indécise, j'avais l'air d'une ondine. Cette idée me fit rire. Nous parlâmes ensuite de ces dames. Je n'étais plus embarrassée du tout ; j'avais oublié que je causais avec un étranger. Ses manières avaient tant d'aisance et de franchise, qu'elles me mettaient à mon aise. Tout à coup, comme je venais de m'animer en faisant l'éloge du cœur et de la raison de Marie, il s'écria :

« Vous êtes une amie chaleureuse, M^{lle} Céline ! »

« Puis il se mit à rire de ma surprise. Je lui demandai comment il savait mon nom. Il prétendit l'avoir deviné et il s'amusa à m'intriguer quelque temps. Alors l'expression de sa physionomie, son rire, son air, sa voix, tout réveilla dans mon esprit des souvenirs d'enfance, et je lui répliquai toute triomphante :

« Vous êtes toujours taquin, M. Raoul ! »

« Car c'était M. Raoul Balmore. Il me dit que j'étais bien changée, bien embellie — naturellement, on dit toujours cela — mais qu'il n'existait pas au monde deux têtes frisées ni deux paires d'yeux d'un bleu de perle comme ceux de la petite Céline, que j'avais en outre le front de mon père et la voix de ma sœur, et qu'il m'avait reconnue tout de suite.

« Voilà pourquoi, ajouta-t-il, j'ai pris la liberté de causer si familièrement avec vous. »

« En parlant ainsi, il était grave et imposant ; j'admire la distinction de ses manières. Puis, il me demanda des nouvelles de M. Hérol et de Mme Maudard, et parut prendre un vif intérêt à ton malheur, ma pauvre Valérie. Tout en babillant, j'avais sans y songer, fait un détour et allongé notre chemin. Mais je le trouvais encore trop court, tant la conversation du colonel était agréable. Mme Vailly le reçut très-bien et le fit causer de l'Afrique et de ses campagnes. Mon Dieu, comme il est intéressant dans ses récits ! J'aurais passé la nuit à l'écouter. Malheureusement, il repart ce soir pour Toulouse, où il ne s'est encore arrêté que vingt-quatre heures ; il n'a pas rencontré notre père, qui était alors, paraît-il, à Bois-Violettes. Je suis contente qu'il aille te voir, ce pauvre papa, d'abord pour te distraire, et ensuite pour se désennuyer lui-même. La vie doit lui paraître triste, en l'absence de son petit oiseau chanteur, comme il appelle sa fille Céline. C'est lui qui t'a voulu ; il a insisté pour m'envoyer une quinzaine auprès de Marie. Mais sa solitude finira bientôt.

La suite au prochain numéro.

SOMMAIRE.

Distribution des prix de l'École arabe-française, à Tizi-Ouzou. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les voyageurs italiens dans le kanat de Boukara. — Arrivée de l'agha Eddin du Djebel-Amour au camp de Charef. — Prosper Enfantin. — Causerie dramatique. — Une source sous bois. — Voyage d'un Parisien à la recherche de la nature (nouvelle). — Revue littéraire. — Les eaux de la Dhuis. — Le Livre favori, chanson, paroles et musique de M. Gustave Nadaud. — A propos de l'inauguration du chemin de fer d'Espagne. — Publications nouvelles. — Le mascaret de Caudebec. — Sacrifices. — Gravures : Distribution des prix de l'École arabe-française, à Tizi-Ouzou (3 gravures). — Arrivée de l'agha Eddin au camp de Charef (Algerie). — Prosper Enfantin. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Les Filibustiers de la Sonore*, acte IV^e, scène finale. — Une source sous un bois. — Reservoir des eaux de la Dhuis, à Mémilmontant. — Le Livre favori, chanson de M. Gustave Nadaud. — Le mascaret de Caudebec. Ilot de Sacrifices, près de Vera-Cruz. Echees. Rebus.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

MEXIQUE.

L'empereur Maximilien a quitté Mexico le 10 août pour entreprendre une tournée dans divers Etats de l'intérieur. Ce voyage, qui comprendra plusieurs des grandes villes de l'empire, est de nature à aider la pacification générale, qui fait chaque jour de nouveaux progrès par la dispersion des dernières bandes juaristes.

Une correspondance adressée au ministre de la guerre, annonce en effet que, malgré les opérations militaires en cours d'exécution pour la destruction des guérillas, le général en chef prenait les mesures nécessaires pour le rapatriement des troupes qui doivent rentrer prochainement en France. Un décret de l'empereur Maximilien, qui lève le blocus de tous les ports, tant sur l'Océan Pacifique que dans le golfe du Mexique, est une autre preuve non moins considérable de l'amélioration croissante de la situation politique et militaire.

ESPAGNE

Le maréchal Espartero, duc de la Victoire, vient de prononcer une allocution qui a d'autant plus de signification que le duc est le chef du parti progressiste et que ce parti travaille ardemment à ressaisir le pouvoir.

« Recevant, dit le *Pays*, la visite des officiers du régiment de hussards de Calatrava, l'ancien régiment a saisi cette occasion de proclamer ses idées sur la monarchie et la dynastie, et son attachement inébranlable au trône constitutionnel de la reine Isabelle II, ajoutant que, pour le soutenir, il verserait avec joie jusqu'à la dernière goutte de son sang, et que le devoir sacré de tout militaire jaloux de son propre honneur et de sa loyauté était d'agir ainsi. »

ITALIE.

On écrit de Rome, 6 septembre.
Le Saint-Père a adressé une lettre encyclique aux évêques de Pologne, pour leur manifester la douleur que lui cause l'état si regrettable de la religion catholique dans ce malheureux pays, et pour recommander au clergé la paix et le devoir d'obéir aux autorités constituées. Il l'engage à se garder de prendre part à la révolution, déclarant que le Saint-Siège ne veut pas le schisme, ni la révolution. Cette lettre est encore un secret à Rome ; mais je puis vous assurer qu'elle a été envoyée.

Pour extrait : A. Laytou.

Correspondance.

Les vendanges commencent lundi dans les environs de Paris.

— Le prince Murat et sa famille étaient dimanche devant Tunis et ont diné à bord de la *Ville de Paris*. S. A. et sa famille sont repartis, à bord du *Cacique* pour Malte.

— C'est décidément mardi prochain, 20, à 10 heures du matin qu'ouvre au palais des Beaux-Arts, l'exposition des œuvres des concurrents des quatre concours pour les prix de Rome. Peinture, sculpture, gravure et architecture. L'exposition durera jusqu'au 25 inclusivement.

— La dépêche turque annonçant l'acceptation par le Sultan de l'arbitrage de l'Empereur au sujet du canal de Suez, a produit un excellent effet à la Bourse. Cette affaire est regardée comme définitivement conclue.

— M. Barrôt, ambassadeur de France à Madrid, qui était en congé à Paris depuis une quinzaine, part ce soir pour retourner à son poste. Des lettres particulières de Madrid, présentent la situation politique comme très tendue. Il aurait été question d'interner le général Espartero, et ce serait sur le refus opposé à cette mesure par la reine Isabelle, que les ministres auraient donné leur démission.

— M. James Fazy est depuis hier à Paris.
— Un grand nombre de théâtres, tels que ceux de Lille, du Havre, de Rouen, de Marseille, etc. ont jugé à propos de supprimer les débuts, comme une conséquence de la liberté des théâtres.

la terre. Remercions l'Auguste Marie, qui, du haut des cieux, daigne abaisser sur nous, faibles pèlerins de ce monde, ses regards de tendresse et de miséricorde !.....
A..... G.....

On nous écrit de Castelnaud :
Le blé s'est vendu, en moyenne, à la foire du 12 septembre 12 fr. 60 c. les 4/5.
Prix du pain : 30 centimes le kilo.
— du veau : 40, 50 et 60 centimes.
— du mouton : 70 et 75 c.

L'Adjudication des travaux restant à exécuter pour le rechargement des routes Impériales nos 122 et 140, aura lieu à la préfecture le mardi 4 octobre prochain, à 2 h. après-midi.

Voici venir l'époque où les ménagères achètent du raisin pour leur provision d'hiver. Il est un moyen préférable pour conserver ce fruit à celui qui consiste à suspendre les grappes par un morceau de fil ou à les poser sur des tablettes de bois. Le moyen dont nous voulons parler est généralement employé en Russie et en Orient ; le voici : on défonce l'un des côtés d'un tonneau ou d'un baril ; on y met un lit de graines de millet, un lit de grappes de raisin, espacées de façon à ne se point toucher, et ainsi de suite ; on replace le fond du tonneau, et le raisin se conserve assez longtemps. Comme l'essentiel est de préserver les grappes de raisin du contact de l'air, on peut aussi employer plusieurs sortes de graines, du son, de la sciure de bois, etc.

On lit dans *l'Italie*, de Turin.

Nous signalons à nos lecteurs une découverte importante qui a été soumise ces jours-ci à la préfecture de Cunes. Il s'agit d'un caustère propre à annihiler immédiatement les effets du virus rabique, et de préserver l'homme, qui a été mordu par un chien enragé de toutes les conséquences funestes auxquelles, jusqu'à présent, il était resté exposé. Ce nouveau caustère pénétrerait en quelques secondes dans toutes les anfractuosités de la morsure détruisant tout l'élément d'infection, et l'homme le moins instruit, un enfant, même, pourraient, tant son application est facile, s'en servir en toute occasion. En attendant que les autorités prononcent sur cette découverte, l'inventeur offre de donner devant toute commission scientifique, des preuves de la puissance de son toxique en se prêtant lui-même à toutes les expériences d'inoculation sur son corps du virus rabique, ou de tout autre poison dont il annihilera les effets par son caustère.

Il circule en ce moment en notre ville, dit le *Courrier de Lyon*, un grand nombre de pièces fausses, en argent, de 5 francs. Elles sont à l'effigie du roi de Sardaigne, au millésime de 1827. La couleur du métal et le son qu'il produit imitent la couleur et le son de l'argent à s'y méprendre. Elles pèsent 21 grammes 1/2 au plus.

On lit dans le *Constitutionnel*.

Afin d'encourager les jeunes gens à persévérer dans l'habitude d'un travail intellectuel, M. le ministre de l'instruction publique provoque la fondation, dans chaque canton, d'un prix pour l'enfant de quinze ans ou le jeune homme de dix-huit ans qui, tout en se livrant aux travaux agricoles ou manuels, aurait le mieux conservé ou accru l'enseignement de l'école. Ce prix serait un livret de la caisse d'épargne.

Les frais de cette fondation seraient supportés par le ministère de l'instruction publique et le département, si la libéralité privée ne s'empressait, comme l'espère M. le ministre, d'y pourvoir.

Il est bon que ceux qui se rendent aux incendies sachent qu'ils ne peuvent y rester toujours en simples curieux, et que la loi leur impose l'obligation de prêter leur concours lorsqu'ils en sont requis.

Voici ce que disent à ce sujet l'article 475 du code pénal, paragraphe 12 de l'article 478 du même code :

« 475. Seront punis d'amende, depuis six francs jusqu'à dix francs inclusivement..... »

« 2° Ceux qui le pouvant auront refusé ou négligé de faire les travaux, le service, ou de prêter leur concours dont ils auront été requis, dans les circonstances d'accidents, tumultes, naufrages, inondations, incendies ou autres calamités. »

« 478. La peine de l'emprisonnement, pendant cinq jours au plus, sera toujours prononcée, en cas de récidive, contre toutes les personnes mentionnées par l'art. 475. »

(Journal de Toulouse.)

saurait les soulager trop vite. Nous désirons que l'empressement de nos concitoyens à souscrire sur nos listes, nous permette bientôt de faire un premier versement.

Dans notre 1^{re} liste, au lieu de *Constant*, lisez : *Cantarel*.

2^e CONCERT (3^e année), donné par l'Orphéon de Cahors, le dimanche 13 septembre 1864, dans la salle de Spectacle de la ville.

Programme — 1^{re} partie.

1. *Le Chant des Amis*, chœur chanté par l'Orphéon. (A. Thomas).
2. Grand air de *Joseph*, pour voix de T., chanté par M. Cambou. (Méhul).
3. Fantaisie sur *Lucie*, pour violoncelle, avec accompagnement de piano, exécutée par M. S. S. (Garreau).
4. *La Fille de la Vallée*, mélodie pour voix de T., chantée par M. V. (A. de Latour).
5. *Vival*, chœur d'enfants. (L. Bordise).
6. *Le Carnaval de Venise*, pour piano, exécuté par M. A. Combarieu, élève de M^le Fenouillet. (Schuloff).
7. *Page, Ecuyer, Capitaine*, grande scène lyrique pour voix de T., chantée par M. O. C. (E. Membré).
8. *Fa la do*, polka-chœur, chanté par l'Orphéon. (L. de Rillé).

2^e Partie.

1. *L'Attente*, chœur chanté par l'Orphéon. (de Vos).
2. *Brunette*, mélodie pour voix de T., chantée par M. Cambou. (***)
3. *Les Pupilles de l'Orphéon*, chœur d'enfants. (L. de Rillé).
4. Duo sur *Le Moine*, à deux pianos, exécuté par M^le Fenouillet et son élève. (Bellini).
5. *Crois-moi*, romance pour voix de T., chantée par M. O. C. (Masini).
6. *Le Tireur d'Arc*, chœur chanté par l'Orphéon. (A. Vialon).

Le piano sera tenu par M^le Fenouillet.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-L'ILE.

Le mois de septembre ramène, chaque année, au sanctuaire vénéré de *Notre-Dame-de-l'Île*, la pompe touchante de ses fêtes religieuses et un immense concours de pieux pèlerins. Il est sur la terre des lieux privilégiés, où la Reine des cieux se plaît à répandre plus qu'ailleurs la magnificence de ses dons. La chapelle de *Notre-Dame-de-l'Île*, que nous ont léguée les catholiques générations du Moyen-Âge, est un de ces lieux bénis et favorisés du Ciel. S'élevant aux confins et au midi de la presqu'île de Luzech, dans un site solitaire, majestueux et pittoresque, tout près de la rivière du Lot, dont l'onde fugitive, tantôt calme et tantôt agitée, est l'image trop fidèle du pèlerinage de la vie, — elle est là comme une gardienne vigilante de la vallée, comme un asile de paix, de recueillement et de prière, pour ramener de temps à autre les hommes de la pensée des choses d'ici-bas à la pensée de la patrie céleste.

Favorisé par le zèle de M. le curé de Luzech, — par l'empressement de MM. les ecclésiastiques des environs, qui donnent l'élan à leurs paroissiens, — par l'éloquence d'un missionnaire, qui vient y développer, chaque année, les vérités divines, — protégé surtout par la miséricordieuse bonté de la *Vierge Immaculée*, qui se plaît à bénir ses sanctuaires de prédilection, — le *Pèlerinage de Notre-Dame-de-l'Île* est dans une voie de rapide progrès. D'année en année, sa sphère s'élargit et l'on voit augmenter le nombre des visiteurs qui s'y succèdent.

Les exercices solennels de ce pèlerinage ont eu lieu, comme les années précédentes, du 8 au 15 septembre. Des diverses paroisses du canton de Luzech et des cantons limitrophes, on y voyait accourir, en pieuses caravanes, de nombreux fidèles, calmes et recueillis, heureux d'aller épancher leur cœur dans la sainte chapelle. Les prêtres des paroisses voisines y apportaient aussi leur concours empressé. Tous les jours de l'*Octave de la Nativité de la Sainte-Vierge*, depuis 6 heures du matin jusqu'à midi, c'était un touchant et harmonieux concert de Messes célébrées sur les trois autels du vénéré sanctuaire, de prières ferventes, de saintes méditations, de cantiques à Marie, d'éloquents instructions. Les pieux visiteurs ne s'y rendaient pas seulement pour prier et recueillir le pain de la parole, que leur distribuait le zèle missionnaire. La plupart ont reçu le bienfait de la purification de l'âme par le Sacrement de pénitence, et se sont nourris du pain céleste au banquet eucharistique.

Le prédicateur a été, cette année, un jeune missionnaire de la Maison du Calvaire, de Toulouse, le père *Irat*. Il est doué d'un assez beau talent oratoire, qui, mûri et perfectionné encore par l'étude et l'expérience, ne pourra manquer de porter d'heureux fruits. Il a su captiver et souvent remuer ses auditeurs. Ses méditations et ses sermons, débités avec élan et avec foi, ont été instructifs et propres à déposer dans les cœurs les germes féconds de la piété chrétienne.

Béniissions Dieu, auteur et principe de tout bien, qui daigne ainsi répandre ses dons sur

EMPRUNT ROMAIN 5 0/0 de 50 millions de fr.
(Décreté par le bref Pontifical du 26 mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1,000 fr., rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril à Rome, Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. — AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1^o Les obligations de 1,000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre;

2^o La rente de 5 0/0 prendra cours à partir du 1^{er} avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n^o 3, chez les Agents et les Banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

3^o L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au premier juillet, et le remboursement des certificats sortis, le premier octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 0/0 du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

L'emprunt est émis au pair au profit du Saint-Siège. Le concours de M. LANGRAND DUMONCEAU et de la Société dont il est directeur est entièrement gratuit.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n^o 3, et à Cahors, chez MM. Jean Cangardel et fils.

— On lit dans le *Publicateur de la Vendée* : « Mercredi, M. Guérin, cultivateur, commune de Cintré fit curer les ruisseaux de sa prairie et étendre sur celle-ci le terreau, avec les herbes et racines qui s'y trouvaient.

Le lendemain, on y conduisit le troupeau de vaches, composé de vingt têtes. Quelques heures après, ces animaux manifestèrent les symptômes les plus alarmants, et cinq d'entre eux tombèrent morts et comme foudroyés.

M. Templé, vétérinaire, fut immédiatement appelé et constata que ces animaux s'étaient empoisonnés en mangeant la racine d'une plante ombellifère, appelée *venanthe crocata*, ciguë aquatique, et vulgairement appelée *belle ou bene*.

Les bestiaux mangent impunément la tige et les feuilles de cette plante.

La racine, qui ressemble assez à celle du dahlia, dont le suc est jaunâtre et d'une odeur

désagréable, est pour eux un poison très violent.

» Cette plante foisonne dans les ruisseaux des prairies basses et humides. Nos cultivateurs devraient la connaître et éviter de la mettre à la portée de leur bestiaux.

— M. Bazaine, qui vient d'être promu maréchal de France, était un des plus jeunes généraux de l'armée; c'est maintenant le plus jeune de nos maréchaux; il n'a pas encore atteint sa 53^e année.

Le maréchal Bazaine est un ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Il a fait ses premières armes en Afrique, où il a gagné tous ses grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel, sur les champs de bataille.

Dans la guerre d'Orient, il fut plus d'une fois mis à l'ordre du jour, et durant le siège de Sébastopol, les généraux Pélessier et Canrobert rendirent souvent témoignage de sa bravoure et de son esprit d'organisation.

Après la retraite des Russes, il fut nommé gouverneur de la place, et promu, le 22 septembre 1855, général de division.

L'expédition du Mexique a jeté encore un nouveau lustre sur la brillante carrière du général Bazaine.

— Les Compagnies d'assurances ont déposé, assure-t-on, à la caisse des dépôts et consignations le montant des sommes qui doivent revenir aux enfants de M^{me} de Paw, la victime de La Pommerais, dans le cas où la justice reconnaîtrait la validité de ses contrats d'assurances.

Pour extrait : A. LAYTOU.

UN DRAME INTIME

Une femme, jeune encore, portant au bras un tout petit enfant, se présente à la barre du tribunal correctionnel. Elle est suffoquée par les larmes; la pauvre pet te créature sourit à un homme placé au banc des prévenus. Celui-ci baisse la tête et ce n'est qu'en rougissant qu'il ose regarder ceux qui sont devant lui. Le lecteur a deviné que c'est toute une famille. Le mari est prévenu la femme est plaignante.

M. le président : Approchez, madame. La femme X... — Monsieur, c'est moi qui ai tort...

M. le président : — Nous comprenons votre douleur. Mais il est établi par d'autres témoins que votre mari vous a violemment frappée.

La femme X... (pleurant). — Non, monsieur, c'est moi qui ai tort.

Plusieurs témoins déclarent que le sieur X..., à la suite d'une discussion entre lui et sa femme, renversa cette dernière et la frappa à coups de pieds.

La femme X... — Monsieur, il ne m'a pas fait de mal... C'est moi qui avais tort.

M. le président (au prévenu). — Vous le voyez, votre femme, malgré vos violences, vient encore vous défendre. Dites-nous ce qui s'est passé.

Le prévenu : Je vais tout vous dire, Monsieur le président, je suis un grand coupable. Ma femme n'a aucun tort, je l'ai frappée lâchement. (En ce moment de grosses larmes tombent des yeux du sieur X...)

M. le président : — Dites toute la vérité. Votre repentir et votre franchise pourront vous attirer l'indulgence du tribunal.

Le prévenu : — Eh bien ! oui, je dirai tout. Nous avions à la maison plusieurs bons de cinq francs d'un vingtième d'obligation du Crédit foncier. J'avais été entraîné dans un cabaret et je jouai; je perdais 50 fr. Nous n'avions pas d'argent à la maison. Je demandai à ma femme ces petits bons elle me dit : « Mais c'est un commencement de réserve, » et elle ne voulait pas me les remettre. Je m'emportai, me fâchai, et dans ma colère, je m'oubliai jusqu'à la frapper.

La femme X... s'avance en pleurant, et présentant son enfant aux juges : Oh ! oui, je lui pardonne, et vous, messieurs, pour mon enfant, pardonnez-lui ! S'approchant du banc des prévenus, elle s'écrie : « Oui, je te pardonne, » et elle lui présente son enfant à embrasser. Le malheureux embrasse son enfant avec effusion, et se jette sur son banc en cachant sa figure dans ses mains.

Le tribunal condamne le sieur X... à huit jours de prison.

M. le président au prévenu : — X..., le tribunal, vous le voyez, a été d'une extrême indulgence. Remerciez-en votre femme, qui vous a défendu par ses larmes et son cœur. Fuyez les cabarets; ne jouez jamais surtout. Vous le voyez, il y avait dans vos mains un commencement d'aisance, de fortune peut-être; il a suffi de quelques instants d'oubli pour vous enlever vos économies. Par votre conduite, votre travail, réparez tous vos torts; que le tribunal n'ait pas à regretter l'indulgence dont il vient de vous donner la preuve.

Le prévenu : — Je le jure, M. le président. Je vais travailler pour réparer mes torts.

Pour extrait, A. Laytou.

BULLETIN COMMERCIAL. GRAINS

Mouvement des marchés du rayon.

BAISSE. — Lesparre, 41 c.	
HAUSSE. — Marmande, 38 c.; Nérac, 05 c.; Bazas, 65 c.; La Réole, 41 c.; Condom, 04 c.	
Nérac, 10 septembre.	
Hectolitres portés au marché.....	1420
— vendus.....	1369
Blé 1 ^{re} qualité, l'hect.....	19 23
— 2 ^e — — — — —	18 73
— 3 ^e — — — — —	18 13
La Réole, 10 septembre.	
Froment (prix moyen).....	16 70
Condom, 10 septembre.	
Blé (prix moyen).....	17 49

Lesparre, 10 septembre.	
Froment (l'hect.).....	F. 18 03
Bazas, 10 septembre.	
Froment (l'hect.).....	F. 18 75
Seigle.....	12 68
Mais.....	14 75
Marmande, 10 septembre.	
Froment 1 ^{re} qualité, l'hect.....	F. 17 —
— 2 ^e — — — — —	16 50
— 3 ^e — — — — —	16 —
Villeneuve-sur-Lot, 10 septembre.	
Froment 1 ^{re} qualité, l'hect.....	F. 16 87
— 2 ^e — — — — —	15 87
— 3 ^e — — — — —	14 87

(Moniteur agricole de Bordeaux).

Les vins, à Bercy et à l'Entrepôt ont une bonne tenue; il se fait modérément d'affaires. Mais, malgré les avis très-favorables de la plupart des vignobles, on ne fait aucune concession sur les prix.

On a commencé la vendange dans la plaine de Lunel; quelques propriétaires demandent 70 à 75 fr. des 700 litres pour les Aramont pris à la cuve.

A Cette, on a traité quelques parties de vin nouveau provenant de Marseillan à 80 et 90 fr. on a traité en dernier lieu des muscats de Frontignan de 420 à 430 fr. le 700 litres. On a fait des vins rouges sur le même territoire à 120 fr. les 700 litres.

(Moniteur viticole.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

14 septem. Ségol (Marie), Citadelle, (naturelle).	
Décès.	
15 — Soulié (Jean-Pierre), 15 mois, rue Vayrols.	
15 — Gay (François), cultivateur, 84 ans, à Labarre.	
16 — Ruby (Pierre), 3 mois à Saint-Cirice	

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
15 septembre 1864.			
3 pour 100	66 55	>	>
3 p. % emprunt de 1864.	66 45	>	>
4 1/2 pour 100	92 10	>	>
16 septembre.			
3 p. % emprunt de 1864.	65 70	>	>
3 pour 100	65 70	>	>
4 1/2 pour 100	91 90	>	>
17 septembre.			
au comptant:			
3 pour 100	66 75	1 05	>
4 1/2 pour 100	92 40	>	50

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie partout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

GUÉRISON RADICALE des HERNIES

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.) Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux HERBIERS (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux HERBIERS (Vendée).

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.

LE TEMPS

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. Rédacteur en chef: A. NEFFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le journal le Temps vient de s'adoindre et distribue gratuitement à ses souscripteurs

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'histoire d'une bouchée de pain, et P. J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

En se l'adjoignant, le Temps devient, par excellence, le journal de la famille. Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

Pour recevoir sans aucun frais le Journal d'éducation et de récréation, prendre un abonnement au journal LE TEMPS.

A LOUER

Le Local servant actuellement à l'Etablissement du

Café Toulousain

Rue du Portail-au-Vent

S'adresser à M. LAFAGE, limonadier, Boulevard Sud, à Cahors.

Changement de Domicile.

Le Regisseur du *Café Toulousain* s'établit, à partir du 1^{er} octobre, Maison veuve Andoury, boulevard Sud, en face le Théâtre.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon: 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, rue SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ALIMENTATION.

KAROUBA

BREVETÉ S. G. D. G.

Le Karouba mélangé au café, en neutralise les effets surexcitants, diminue la consommation du sucre, et réduit de moitié la dépense.

Le Karouba PUR, au lait, est un aliment salubre, agréable, économique.

1, Rue du Cygne, à PARIS.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8^o de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

Gravelle, Goutte, Calculs.

Guérison en deux mois avec l'Éthérolé de Genièvre de A. DURAND, pharmacien, à GRAY (H^{te}-Saône). Notice franco.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epreuves, Pèse-liquides en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

A LOUER

En totalité ou en partie, pour entrer en jouissance de suite, tout le second Etage, ainsi que le Magasin, Rez-de-Chaussée, Sous-sol, Ecurie, Remise, Cave et galetas de la maison de M. Roques, Boulevard Sud, en face la Colonne Fénélen, le tout propice pour tout commerce.

A VENDRE

Une jolie petite Voiture de promenade. Pour traiter, s'adresser à M. Camille Braud.

SÉGUY Jⁿ

PEINTRE et VITRIER

Rue Impériale, n^o 55. Prix réduits. — Solidité.

MASSABIE

— arquebuser —

Dépôt de Feux d'artifice et Articles d'illuminations.

LAMPES et HUILE

DE PETROLE

LAMPE PERPETUELLE

à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilles.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES

COMESTIBLES | CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LIBRAIRIE BOURION

CLASSIQUE ET RELIGIEUSE, A CAHORS.

CATÉCHISME

HEURES DE CAHORS

A vendre UNE VIGNE située dans la combe d'Arnis. Contenance 43 ares. S'adresser à M. Guiral fils, à Cahors.

Le propriétaire géant, A. LAYTOU.